

Sauf erreur, les époux Wellenstein-de Loen eurent – outre ceux déjà nommés – d'autres enfants: JEAN (né en 1700) et Cathérine (née en 1694) probablement morts jeunes, et Angélique, épouse de Jean Georges Sauer, co-justicier de Schengen vers 1738. (24)

IV. - NICOLAS dit «Beau Soleil»

né à Ehnen le 16 (ou le 27) 12. 1700, servit sous Louis XIV ainsi que le témoigne une lettre de congé de 1721 (21bis). De 1723 à 1770 il occupa les fonctions d'écoutète du Chapitre de Trèves à Ehnen et à partir de 1723 il remplaçait son père comme écoutète et officiant des cours de Wavres, puis de Remich, Perl, Mandern et Faha. (22)

Il était aussi, depuis 1756, maire capitulaire et officiant de l'abbaye. St-Maximin pour la cour de Gostingen. Ses relations avec les moines de Trèves devaient être assez cordiales puisqu'il se trouva dans sa succession, outre de petits portraits de membres de la maison royale espagnole, un grand portrait de l'abbé Scheffer. (23)

Sa qualité d'écoutète du Chapitre de Trèves pour la cour de Lenningen est attestée par de nombreux actes signés à Ehnen entre 1725 et 1769. (24)

Enfin Wellenstein était décimateur de l'abbaye de Busendorf. (25) A ce sujet il y a lieu de relever que les papiers Linden font mention d'une lettre datée de 1736 dans laquelle l'abbé de Busendorf chargea Wellenstein de la réfection de l'église de Wormeldange et d'utiliser à ces fins une rente de 110 thalers due par la localité au couvent depuis 1734.

Le 21. 8. 1736, le baron Christophe d'Arnoult, seigneur de Meysembourg etc. «confesse avoir vendu, cédé et transporté ses rentes et revenus au village de Wurmeldange au sieur Nicolas Wellenstein, Escoutet de la Cour de Lenningen, et ce pour prix et somme de 331 pattagons à 56 sols piece. . . .». (26)

Dans un acte daté du 15. 4. 1751 les décimateur et habitants de Lenningen déclarent avoir vendu à l'écoutète Nicolas Wellenstein 2 prés pour la somme de 100 thalers, somme que l'acheteur s'engage à payer à la commune d'Ehnen, créditrice de Lenningen suivant arrêt du Conseil provincial confirmé par le Haut Conseil de Malines. (27)

Le 9. 7. 1752, l'écoutète Wellenstein procède à la vente des dîmes du Grand Chapitre de Trèves à Bous, Erpeldange, Reckange et Emerange. (28)

Nicolas Wellenstein était considéré comme un des premiers personnages de la région mosellane. Membre du 3^{me} Ordre des Etats (Liste du 21. 7. 1739), il était «un homme distingué et important, souvent consulté par le gouvernement et jouissant dans les conseils du pays d'une confiance et d'une influence méritées.» (29)

Toutefois, sur le tard, des ombres fatales – probablement ignorées de Neyen – devraient assombrir le prestige qui entourait la personnalité de Wellenstein.